



# ACTE INSOLITE : CONCUBINAGE

Document découvert dans les BMS de la paroisse Saint Joseph de BOULOGNE SUR MER ( 62200 - Pas de Calais).

# Situation géographique





Le 13.<sup>e</sup> Decembre 1697. messieurs Les grands Vicaires ayant eü  
Connoissance que Claude Le Blanc dragon au Regiment de Sillie  
et Jeanne polart de la Ville de Calais vivoient depuis trois ans  
Ensemble Comme mariez Les ont fait venir et après Les avoir  
a<sup>m</sup>onestéz et veu les Cogez absolue dud. Claude Le Blanc et  
Consentement par devant notaires des père et mere de lad. polart  
de se marier avec Led. Le Blanc : je sousigné vicaire de la

Le 13 e decembre 1697 messieurs Les grands vicaires ayant eü -----  
Connoissance que Claude Le Blanc dragon au Regiment de Sillie  
et Jeanne Polart de la ville de Calais vivoient depuis trois ans -----  
Ensemble Comme mariez Les ont fait venir et après Les avoir -----  
a<sup>m</sup>onestéz et veu les Cogez absolue dud(it) Claude Le Blanc et –  
Consentement par devant notaires des père et mere de lad(ite) polart  
de se marier avec Led(it) Le Blanc : je sousigné vicaire de la -----



De se marier avec Led. Le Blanc : je soussigné vicaire de la  
paroisse de St Joseph en La haute ville de Boulogne Certifie  
Les avoir marié par ordre de monsieur le grand vicaire de Visme  
qui les a dispensé tant de Ban que du temps des avents pour  
Eviter scandale attendu qu'ils ont toujours passé pour mariés  
Le tout en presence des temoins et du consentement des parties  
avec nous soussignés : Damon vicaire de St Joseph Boulogne

de se marier avec Led(it) Le Blanc : je soussigné vicaire de la -----  
paroisse de St Joseph en La haute ville de Boulogne Certifie  
Les avoir marié par ordre de monsieur Le grand vicaire de Visme  
Qui les a dispensé tant de Bans que du temps des avents pour----  
Eviter scandale attendu qu'ils ont toujours passés pour marié  
Le tout en presence des temoins et du Consentement des parties  
avec nous soussignés. Damon